

21 mars : journée de mobilisation

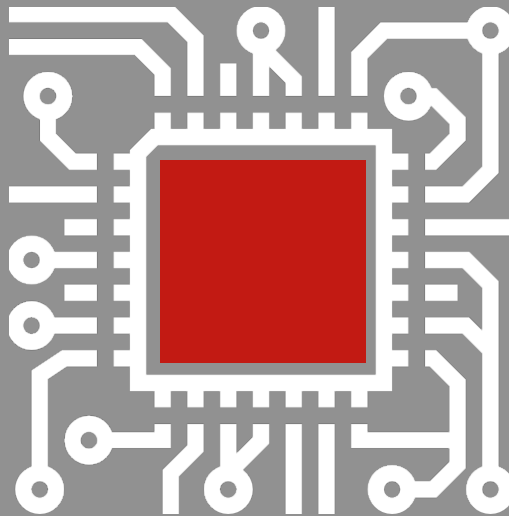
Pour une industrie au centre des défis économiques, environnementaux et sociaux

Le 21 mars 2017, l'ensemble des salarié-e-s sont invité-e-s à participer aux différentes initiatives de rassemblement et de manifestation qui vont se tenir dans le pays pour défendre l'avenir de l'emploi industriel.

L'industrie française est en déclin depuis plusieurs années, dépassant à peine 10 % du PIB en 2016, contre 16 % en moyenne dans la zone euro. L'emploi industriel a reculé de près de 25 % en quinze ans pour se situer aujourd'hui autour de 3 millions de salariés.

La France est le pays d'Europe qui rémunère le mieux ses actionnaires. Ils captent une valeur toujours plus importante des richesses que nous produisons par notre travail, au détriment de l'investissement, de l'emploi et des salaires.

Pour sortir de la crise, il faut inventer un nouveau mode de développement, qui



remette l'humain, le travail et l'environnement au cœur des enjeux afin que le progrès technique renoue enfin avec le progrès social et environnemental.

Pour sortir de la crise, la France doit s'appuyer sur ses atouts : le niveau de qualification des salariés, les jeunes diplômés toujours plus nombreux, et l'éthique professionnelle des ingénieurs, cadres et techniciens.

Il est nécessaire de réindustrialiser la France, de relocaliser des capacités de production, de mettre en place les circuits courts, l'économie circulaire, l'écoconception, la production d'objets durables, interconnectables, réparables. Il ne s'agit pas de tout faire par nous-mêmes car les échanges avec les autres pays sont nécessaires. Mais ils doivent s'équilibrer globalement par une coopération mutuellement avantageuse pour les peuples.

Rejoignez l'Ugict-CGT _____

Nom - Prénom :

Adresse :

Mail : Tél :

Bulletin de syndicalisation à renvoyer à :
Ugict-CGT - Vie syndicale
263 rue de Paris // Case 408 // 93516
Montreuil Cedex
ugict@cgt.fr // 01 55 82 83 40

Soutenir les TPE/PME et responsabiliser les multinationales

Propositions :

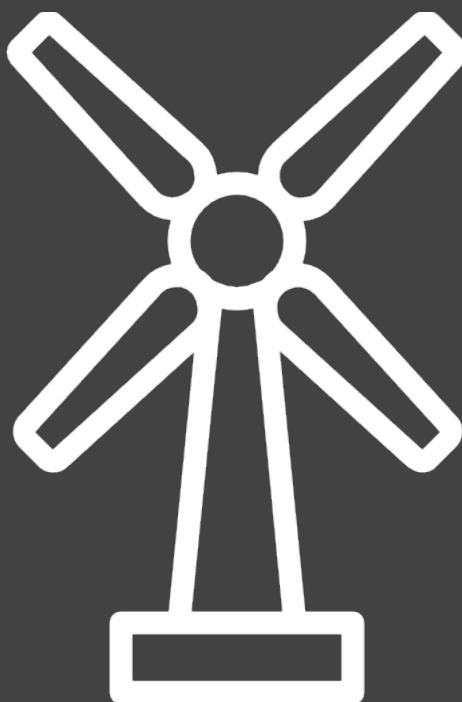
- ▶ Centrer les aides sur les TPE/PME et les conditionner à l'investissement, la recherche et les créations d'emplois.
- ▶ Lutter contre la fraude fiscale des multinationales qui ne paient aucun impôt en France.
- ▶ Mettre en place des prêts à taux zéro pour les entreprises qui créent des emplois, en premier lieu les TPE, et renforcer la Banque Publique d'Investissement (BPI).
- ▶ Interdire la sous-traitance en cascade et harmoniser les droits des salarié-e-s des entreprises sous-traitantes avec ceux des entreprises donneuses d'ordres.



Un nouveau modèle de développement

Propositions :

- ▶ Anticiper les transformations avec une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de territoire et de branche et un investissement massif dans la formation.
- ▶ Investir dans la recherche publique et privée.
- ▶ Faire primer les critères sociaux, environnementaux et fiscaux sur le libre échange pour relocaliser la production.
- ▶ Développer les circuits courts, l'économie circulaire, et l'écoconception des objets en y conditionnant l'attribution des marchés publics.
- ▶ Investir dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie (isolation des logements et bâtiments publics...).
- ▶ Lancer un plan de modernisation des infrastructures et développer le fret ferroviaire.
- ▶ Utiliser les technologies numériques pour établir « la carte des conditions sociales et environnementales » de fabrication de tous les objets et ainsi garantir le respect des normes sociales internationales, combattre le moins-disant social, et protéger la planète.



Revaloriser la technicité et l'expertise

Propositions :

- ▶ Permettre le plein exercice des responsabilités en mettant en place un droit de refus, d'alerte et d'alternative en cas de directive contraire à notre éthique professionnelle ou à l'intérêt général.
- ▶ Reconnaître et rémunérer les qualifications, rendre effective l'égalité F/H.
- ▶ Réduire le temps et la charge de travail et garantir un droit effectif à la déconnexion.
- ▶ Sécuriser l'emploi et le niveau de salaire.